

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS



TOME LXXX. — 1^{re} LIVRAISON



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE PÉRIGOURDINE, p'ace Francheville

Janv ier-Mars 1953

UNIVERSITY OF TORONTO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

100 ST. GEORGE STREET



CONSEIL D'ADMINISTRATION

(1953)

MM. AUBISSE, CORNEILLE, DANDURAND, DUSOLIER. M^{me} GARDEAU, MM. GRANGER, GUTHMANN, A. JOUANEL, DE LACROUSILLE, le D^r LAFON, LAVERGNE, D. PEYRONY, SECONDAT, SECRET, VILLEPONTOUX.

BUREAU

Président : M. le D^r Ch. LAFON.
(35, rue Louis-Mie, Périgueux).

Vice-présidents : M. le D^r DUSOLIER (Ribérac)
— A. JOUANEL (Bergerac).
— D. PEYRONY (Sarlat).
— J. SECRET.
(27, rue Fournier-Lacharmie, Périgueux).

Secrétaire général : M. Géraud LAVERGNE.
(18, rue du Plantier, Périgueux).

Secrétaires adjoints : M. E. AUBISSE.
— M. A. GRANGER.

Trésorier : M. CORNEILLE.
(6, avenue Cavaignac, Périgueux).

Tréscrier adjoint : M. SECONDAT.

COMMISSION DE PUBLICATION

M. le Président, M. le Secrétaire général, MM. PEYRONY, SECONDAT et SECRET

COMMISSION DES FINANCES

M. le Président, MM. GRANGER et VILLEPONTOUX.

SÉANCES MENSUELLES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Assemblée générale du jeudi 8 janvier 1953

Présidence de M. le D^r LAFON, président

Présents : M^{mes} d'Abzac, Darpeix, Dumont, Lacombe, Montagne, Ponceau et Villepontoux; M^{lle} Aviat ; MM. Ardillier, Bardy, Bélanger, Berthelot, le chanoine Bézac, Dandurand, Borias, Bounichou, Maurice Donzeau, Fellonneau, Granger, Joussain, Lavergne, le D^r Maleville, Orly, Secondat, Secret et Villepontoux.

Excusé : M. H. Corneille.

En son nom personnel comme au nom du Conseil d'administration, M. le Président adresse les meilleurs souhaits de nouvel an à tous les membres présents et absents; il remercie ceux d'entre eux qui ont envoyé à notre compagnie leurs vœux de prospérité.

Le quorum fixé par les statuts n'étant pas atteint l'assemblée générale de la Société qui devait de tenir aujourd'hui est reportée au mois prochain.

Félicitations. — M. LAGARDE et M. PERCHE, officiers d'Académie ;

M. Ernest MAZURIER, de Ribérac, a reçu la plaquette d'argent de l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques de France et des colonies.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Notre distingué collègue, M. Joseph SAINT-MARTIN, a offert à la Société de magnifiques étrennes; M. le Président présente à l'assemblée les quatre volumes manuscrits in-folio, dorés sur tranche et reliés en maroquin rouge, dos et plats ornés de filets avec fleurs de lis, aux armes de Dugué de Bagnols, qui font l'objet de ce don.

Ce sont :

L'inventaire en deux volumes des titres de la maison d'Albret conservés d'abord aux châteaux de Nérac et de Casteljaloux; — l'inventaire en deux volumes des titres concernant les comté de Périgord et vicomté de Limoges, qui formaient le trésor des chartes des rois de Navarre à Montignac-le-Comte, puis à Nérac, et en dernier lieu à Pau.

L'inventaire des titres de la Maison d'Albret a été dressé en 1544, sur l'ordre d'Henri de Bourbon-Navarre ; la copie en a été exécutée par ordre de S. M. Louis XIII, en date du 31 décembre 1629.

L'inventaire des titres du Périgord et du Limousin a été entrepris au château de Montignac en 1546; la copie est de la même époque que les deux volumes précédents.

Plusieurs copistes ont exécuté cet énorme travail.

Les quatre volumes offerts par M. Saint-Martin proviennent de la bibliothèque de son oncle, M. Edmond Lespinas, qui fut vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord et qui lui a légué sa belle collection d'ouvrages de numismatique.

Des quantités de documents concernant non seulement le Limousin et le Périgord et leurs châtellenies, mais encore l'Armagnac, le Bordelais, l'Agenais (Marmande), les comtés de Castres et de Dreux sont analysés dans ces inventaires.

Les fers de reliure, dit M. le Président, sont ceux de François Dugué :

« D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, celle de la pointe surmontée d'une couronne ducale aussi d'or. »

L'écu soutenu par deux griffons posés sur une terrasse, est timbré d'un casque à lambrequins ayant pour cimier un griffon issant.

François Dugué, fils de Jean, contrôleur général du grenier à sel de Moulins, et d'Antoinette Turgis, devint trésorier de France au bureau de Lyon le 31/12/1611, receveur général et payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris en 1614, conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat et privé, intendant de justice, police et finances en Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dauphiné en 1666. Il épousa Marie-Angélique Turpin.

Son fils, qui s'appelait également François, fit usage des mêmes fers; il fut président en la Chambre des Comptes de Paris et mourut en 1688.

(Olivier, Hermal et de Roton. *Manuel de l'Amateur de Reliures armoriées française*, fasc. IV, planche 335. Paris, Bosse 1925.)

En dehors de ce fer de reliure, il convient de noter :

a) Au verso du premier plat des deux volumes ayant pour titre : **INVENT (aire) DES TITRES DE PERIGORD LIMOGE**, ex-libris du marquis d'Orléans de Rothelin :

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or à la bande de gueules (Bade-Hoch-

berg), aux 2 et 3 d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent (Neufchâtel), sur le tout de France brisé d'un bâton de gueules en abîme posé en bande et d'un lambel (Bourbon, duc de Longueville). L'écu, timbré d'une couronne de fils de France, est posé sur une console et soutenu par deux anges.

Les Rothelin disaient descendre de Jean de Dunois, comte de Longueville, fils naturel de Louis d'Orléans, frère de Charles VI et de Mariette d'Enghien.

L'abbé de Rothelin, 1691-1744, constitua un médaillier, qui plus tard passa au musée de l'Escurial. Elu en 1728 à l'Académie française et en 1732 à l'Académie des inscriptions, le cardinal de Polignac le chargea de publier *l'Anti-Lucrèce*.

b) Au verso du premier plat des deux volumes intitulés INVENTAIRE (e) DE LA MAISON D'ALBRET, un autre ex-libris, en partie lacéré de Nicolas-Joseph Foucaud, *comitis consistoriani* : de sable, au lion d'argent couronné, l'écu, timbré d'une couronne de marquis, est soutenu par deux lions regardant.

Ce personnage, né à Paris en 1643, après avoir rempli diverses fonctions judiciaires, fut nommé intendant de Montauban, puis de Pau, de Poitiers et de Caen. Il persécuta assez violemment les protestants de Béarn, se brouilla avec Louvois quand il était à Poitiers et montra à Caen du goût pour les lettres et les arts. Il mourut en 1721, ses *mémoires* ont été publiés et jettent un jour précieux sur l'administration provinciale au XVII^e siècle.

M. Lavergne fournit sur ces précieux manuscrits quelques indications complémentaires. On peut y voir l'une des meilleures copies existantes de l'inventaire du trésor des Chartes de Pau; elle est à la base de la rédaction de l'inventaire sommaire des séries B et E des Archives des Basses-Pyrénées, dont une reproduction, amendée par Ferdinand Villepelet, a paru dans le Bulletin de la Société de 1876 à 1880.

Si un grand nombre des documents analysés dans ce travail ont été utilisés par les érudits périgourds à la suite de Léon Dessalles, on est loin d'avoir épuisé toute la richesse de ces fonds. Le beau geste de M. Joseph SAINT-MARTIN facilitera singulièrement la tâche aux travailleurs de bonne volonté.

Ont été enregistrés à la suite :

Informations et documents officiels de la Commission constitutionnelle, décembre 1952; envoi de la Commission;

Bar (G. de), *Tables générales des Bulletins du Comité des Travaux historiques et scientifiques*. Bulletin archéologique. Second volume (1916-1940); Paris, Impr. Nationale. 1952; in-4,

VIII - 618 p.; — envoi du Ministère de l'Education Nationale;

II^e Congrès panafricain de Préhistoire. Livret-guide de la session et des excursions. Alger, impr. officielle, 1952; in-8, 180 p.;

Diagrammes sagittaux et mensurations officielles des hommes fossiles d'Afalou Bou-Rummel, (Travaux du Laboratoire d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques du Musée du Bardo, V.) Alger, impr. officielle, 1952; in-8, 134 p., fig.; envois du Gouvernement général d'Algérie;

Contassot (F.), *L'Histoire religieuse dans le Bull. de la Société hist. et archéol. du Périgord*, Années 1874-1950; Périgueux, 1953; in-4, 44 p. dactylogr.; — hommage de l'auteur;

Annales de l'Université de Paris 22^e année, n^o 3 juillet-sept. 1952; contenant le résumé de la thèse de doctorat en médecine du D^r R. de Carvès; « Contribution à l'histoire des léproseries et des ladres du Périgord »; Paris, Sorbonne, 1952; in-8; — hommage de l'auteur;

La Gazette des Familles, Descendance de Jean de Chaunac de Lanzac, dit Jean le Pauvre. N^o 3. — S. l. n. d.; in-4, 25 p. dactylogr., fig. et pl. en couleurs; — envoi de la rédaction;

Le Périgourdin de Bordeaux, janvier 1953, contenant la fin de l'article de M. E. Dusolier: Imprimeurs et journaux de Ribérac.

Ecusson héraldique sculpté d'un lion sur une porte de maison à Domme (XIV^e s.); photo 197 x 146 en double; — offert par le colonel BOUET;

Façade à pans de bois d'une maison de Bergerac: élévation et détails d'une fenêtre; 2 photos 13 x 18; — don de M. Guy PONCEAU;

Comptes de tutelle des enfants de feu Léonard Girard, écuyer, sieur de Lussac; feu Daniel, fils; Isabelle et Angélique, filles; rendus par leur mère Jeanne de Poulard (1656-1684); cahiers de 35 ff. pap. 40 x 26 cm.; — don du D^r LAFON;

M. le Président remercie tous les aimables donateurs et tout spécialement M. Joseph Saint-Martin.

Revue bibliographique. — M. le Président souligne l'intérêt, pour l'histoire de la lèpre en Périgord, de la thèse, enregistrée plus haut, du D^r R. de Carvès. Il a noté, dans *la Gazette des Familles*, une biographie de Vincent de Chaunac de Lanzac (1739-1804), vicaire général de Sarlat et grand-prévôt de la Cathédrale.

De son côté, M. Jean SECRET signale, dans des revues étrangères, deux articles concernant le Périgord :

D'une part, dans le *Maryhurst Messenger* (nov. 1952), un article sur le Père Chaminade : *Father Chaminade's Perigueux*, avec trois photographies de la rue Froide et de la maison natale du Père Chaminade (texte anglais, non signé) ;

D'autre part, dans la revue allemande *Sankt Vincenz* (sept.-oct. 1952, pp. 132-133), un article de M. l'abbé P. Mazelaygue : *Zum Jahrestag der Priesterweihe des hl. Vincenz* (sur l'anniversaire de l'ordination sacerdotale de Saint Vincent de Paul), avec deux photographies de J. Secret.

Communications. — M. Claude BARRIÈRE nous adresse la suite de sa « Contribution à l'étude des enceintes de la Dordogne » ; il s'agit cette fois du bois de Sérillac, commune de Gabillou ; du camp de Lastours, commune de La Chapelle-Saint-Jean.

Une autre étude émane du frère Fidèle DURIEUX, O.F.M., qui sollicite en même temps son admission dans notre compagnie où sa famille a toujours été si dignement représentée. L'auteur traite, avec dilection, des trois rétables franciscains d'Excideuil, de Saint-Romain et de Nantheuil dont M. Jean Secret nous a entretenu l'année dernière.

M. Jean SECRET a compulsé récemment à Paris les archives de la Commission des Monuments historiques. Il s'étonne de la ténuité des dossiers relatifs à la reconstruction de la basilique Saint-Front de Périgueux, de l'absence des plans directeurs, le nom de l'architecte responsable Abadie n'y figure pas. Autant de raisons pour ajouter foi aux indiscrétions suivant lesquelles l'architecte diocésain qui a surveillé l'exécution des travaux aurait fait disparaître les archives de l'œuvre. Notre vice-président a cependant noté une lettre de Viollet-le-Duc, antérieure au commencement des travaux et des pièces concernant la réfection entreprise antérieurement par l'architecte Catoire à l'absidiole nord.

M. Jean Secret signale qu'à Saint-Front sont conservés deux panneaux de bois peints vraisemblablement du xv^e siècle qui représentent les deux grands saints : Benoît et Bernard. D'où proviennent ces fragments recueillis par M. l'archiprêtre Prieur ? Il est difficile de le dire mais ils présentent un réel intérêt. Une exposition se prépare actuellement à Dijon, et le Conservateur du Musée de cette ville s'est montré tout disposé à y faire figurer ces peintures.

M. le chanoine BÉZAC pose une question au sujet de la date

exacte de l'installation à Périgueux des sœurs de Saint François connues sous le nom de Menudes ou Clarisses : leur couvent a été reconnu par une bulle d'Alexandre IV en 1257.

M. le Secrétaire général indique à notre collègue la source peu utilisée qu'est, à la Bibliothèque municipale l'inventaire des titres du chapitre cathédral de Périgueux donné par M. Dujarric-Descombes.

M. Guy PONCEAU a pris un vif intérêt à la communication faite par M. Lavergne, à la séance de décembre, au sujet de l'exécution des lépreux à Périgueux.

Le sens de « vêtement grossier » proposé pour le mot *goff* dans la phrase du compte du consulat de 1320-1321 « Baylem a St. Lemozi par far los *goff* en que forer questiounat li digiet, xv. d. », semble d'autant plus vraisemblable que dans des exécutions récentes de condamnés politiques, derrière le « Rideau de fer », ceux-ci ont été livrés au bourreau enroulés dans une housse qui les immobilisait.

Notre jeune collègue a également appris d'un Polonais que dans cette langue *goff* désigne vêtement de cuir.

Au sujet des photographies d'une maison à pans de bois de Bergerac, gracieusement offertes par M. et M^{me} Ponceau, M. Lavergne demande à tous nos membres d'aider la Société à former une collection des édifices de ce genre existant encore dans le département. A Périgueux et ailleurs, ils sont menacés à la fois par la vétusté et les projets des urbanistes et le moins qu'on puisse souhaiter est que leur souvenir nous soit conservé par des images instructives.

Admissions. — M^{me} BOUCHER, présentée par M. Boucher et M. Granger;

M^{me} André JOUANEL, présentée par MM. Jouanel et Charet;

M. GASSIE, avoué, rue Wilson, 6, Bergerac; présenté par les mêmes;

Le D^r Ch. HULIN, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre de la Santé publique, Saint-Emilion (Gironde), et château de Reignac, Tursac (Dordogne); présenté par MM. Secret et Ribes;

M. Jean LACHAUD, secrétaire de mairie, Marquay (Dordogne); présenté par MM. l'abbé Lassort et Huguet;

M. Claude NOUGARÈDE, avenue Galliéni, 42, Meudon (Seine-et-Oise); présenté par MM. J. Monestier et Corneille.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

Assemblée générale du jeudi 5 février 1953

Présidence de M. Jean SECRET, vice-président

Présents : M^{mes} d'Abzac, Berton, Busselet, Dupuy, Guille, Médus, Montagne, Pivaudran, Plazanet, Ponceau et Villepontoux; M^{lles} Aviat, Marqueyssat, Reyrier; MM. Ardillier, Bardy, Becquart, Bélanger, Borias Corneille, Daudurand, Ducongré, Dufraisse, A. Granger, P. Grelière, Joussain, Lavergne, Lescure, Morquin, Orly, Pivaudran, Plazanet, Secondat, Secret, Villepontoux.

Se font excuser : M. le D^r Lafon, président, A. de Lacroussille, A. Jouanel, D'Artensec, Ponceau et M^{me} Darpeix.

Félicitations. — Le comte de MIRANDOL, promu officier de la Légion d'honneur, et M. Pierre AUBLANT, nommé chevalier du même ordre, tous deux au titre militaire.

Remerciements. — Le D^r Ch. HULIN.

L'ordre du jour de l'assemblée générale appelle la lecture par M. le Trésorier de son compte de gestion pour 1952. Les recettes se sont élevées à 626.400 fr., les dépenses à 622.000 francs, dont 422.000 francs pour l'impression du Bulletin. La balance fait apparaître un déficit de 600 francs. La situation financière de la Société, qui compte à cette heure 985 membres n'en demeure pas moins très satisfaisante à tous égards, l'assemblée unanime approuve le compte de M. Corneille et lui donne quitus.

M. le Secrétaire général chargé du rapport moral, salue la mémoire des dix-sept membres de la Société décédés durant l'année écoulée.

Il note l'accroissement régulier de la bibliothèque, auquel a contribué particulièrement notre président qui, à lui seul, a enrichi nos fonds de 132 ouvrages et brochures et de 18 pièces d'archives. Il convient de souligner cette générosité.

Le tome LXXIX du *Bulletin*, sans prétendre rivaliser avec les volumes sortis avant 1940, compte 259 pages; nul doute que grâce à nos excellents collaborateurs, cette progression se soutienne dans les années à venir.

A propos des index alphabétiques qui ont cessé d'être imprimés depuis 1949, M. le Secrétaire général annonce qu'il a l'intention de leur substituer des tables quinquennales dont la première, en cours d'achèvement, pourra figurer au tome LXXX, fin 1953. Les suivantes aux tomes LXXXV, LXC, etc...

M. Lavergne exprime en terminant le souhait que tous nos

collègues prennent une part active à nos travaux, et qu'ils participent plus nombreux aux divers congrès qui, comme ceux des Sociétés savantes, à Toulouse, et de la Fédération historique du Sud-Ouest, à Saintes, fournissent d'agréables occasions d'approfondir ses connaissances et d'améliorer ses méthodes de travail.

M. le Président remercie M. le Trésorier et M. le Secrétaire général de leurs exposés si encourageants dans un temps difficile où beaucoup de sociétés du type de la notre n'existent plus qu'au ralenti.

Election du Conseil d'administration. — M. le Président déclare le scrutin ouvert pour l'élection des quinze membres du conseil d'administration 1953. Le dépouillement des bulletins de vote, confié à MM. Ducongé et Bardy, renouvelle les pouvoirs du conseil sortant. M^{me} Gardeau remplace sur la liste M^{me} Darpeix qui a demandé à résigner ses fonctions.

La séance reprend alors son cours habituel.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Lutte pour l'Europe.* « Vers la constitution européenne ». Brochure n° 2, décembre 1952. Loos, impr. Danel, 1952; in-8 42 p.; — envoi de l'Union européenne des Fédéralistes;

Contassot (F.). *L'histoire locale, religieuse et profane dans les Annales de la Société d'Agriculture de la Dordogne. Années 1840-1882*; Périgueux — hommage de l'auteur.

Nontron, étape souriante en Périgord, dépliant édité par le Syndicat d'Initiative, Nontron, impr. Greffard, 1952; 8 p., ill. et carte; — hommage du Syndicat;

Le Périgourdin de Bordeaux, 17 n°s parus de septembre 1948 à novembre 1952; — envoi de l'Amicale;

LACAPE (H.), ingénieur général des Poudres. *Pierre Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne*. Bordeaux, Ed. Bière, 1952; in-8, 62 p.; — hommage de l'auteur;

SECRET (Jean). *Les églises en Dordogne de l'ancien diocèse de Limoges.* (Extr. du *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*). Périgueux, impr. Périgourdine, 1952; in-8, 39 p., plans; — hommage de l'auteur;

Bruzac (Pierre de), pseudonyme de l'abbé Busset. *Mon curé dans le plein-cintre. Un cas très curieux*. Tulle, impr. Orfaure, 1937; in-8, 63 p., ill.; — don de M. Jean SECRET, qui rappelle comment le curé de Saint-Pierre-de-Côle parvint à faire restaurer son église menacée de ruine sans autre aide que celle de ses paroissiens et de ses amis;

Images fantastiques du folklore périgourdin, Compositions de

Maurice ALBE. Texte de J.-L. GALET Préface de Cl. Roger Marx. Périgueux. Fanlac, 1952; in-8, 70 p., ill., 10 pl. hors-texte; — achat de la Société;

MAUBOURGUET (Jean). *Périgord terre d'histoire*. Paris, Bordas, 1952; in-8, 254 p., 8 pl.; — achat de la Société.

Saint-Roch et son chien, bas-relief pierre du XVI^e s., place Saint-Roch, à Thiviers; — photo offerte par M. Report-Lateurière.

Communications. — D'un article de M. Jean Robiquet, « Comment on se mariait sous l'Empire », paru dans *Historia* de janvier 1953, M. COUVRAT-DESVERGNES retient qu'à partir de 1811, chaque préfecture devint une sorte d'agence matrimoniale. Grand fut l'étonnement du sous-préfet de Bergerac, Maine de Biran, lorsqu'il reçut du préfet de la Dordogne une note lui enjoignant d'établir la « statistique des demoiselles de l'arrondissement dans l'âge de quatorze ans et au-dessus, appartenant à des familles notables », c'est-à-dire à des familles riches.

L'ordre venait du ministre de l'Intérieur, M. le duc de Rovigo, et était adressé à toutes les préfectures. Les feuilles imprimées préparées pour ce travail, comportaient une colonne pour les noms un autre pour les dots présumées, une autre pour l'héritage futur, etc..

Seules devaient être signalées les familles qui possédaient au moins cinquante mille livres de rente.

Mais l'administration, qui se piquait de goût, voulait qu'on tienne également compte du charme et de l'éducation des jeunes filles recensées par elle.

Quand le pouvoir central eut en mains toutes ces listes, il s'en servit pour marier des candidats de son choix à de riches héritières de province et fortifier ainsi le régime. Le coup n'était pas trop mal inventé !

Le D^r L'HONNEUR a extrait des délibérations de Monpazier deux textes relatifs à la nomination par la jurade du messager qui faisait le service des lettres et des paquets entre cette ville et Sarlat. Des deux candidats qui se présentèrent pour remplacer le sieur Delmas qui se désintéressait par trop de sa charge la jurade choisit, le 31 mars 1776, Jean Madras qui prêta le serment habituel le 9 avril.

Une autre délibération du 17 août 1783, nous apprend qu'à la suite de l'établissement, à Belvès, d'un bureau aux lettres, les relations postales entre Monpazier et Villeneuve-d'Agen furent assurées par le messager établi à Belvès par l'adminis-

tration des postes. Ce nouveau système n'était pas sans inconvénients et pour assurer la sûreté des lettres, la communauté décida de nommer un directeur chargé de recevoir les lettres et de les transmettre, dans une boîte fermée, au messager de Belvès, à destination de Sarlat et Villeneuve et *vice-versa*. A ce directeur incomberait de faire avec discrétion et exactitude la distribution du courrier. Marc Persy fut choisi pour remplir ces fonctions de confiance et pour se rendre en outre deux fois par mois à Sarlat, afin d'entretenir les relations d'affaires que Mompazier était obligée d'avoir avec le chef-lieu administratif.

Il y a là d'utiles compléments à l'*Histoire de la poste aux lettres* de notre savant président.

M. Jean SECRET vient d'étudier une curieuse chapelle de la fin du XV^e siècle qui s'élève, à l'état de ruine, dans l'angle N.-E. du cimetière de la Chapelle-Faucher. Orientée, de plan rectangulaire, elle mesure environ 10 m. sur 7. Le mur-pignon de l'O. est percé d'une porte plein-cintre et de deux baies-meurtrières. Au-dessus une baie plein-cintre a porté une cloche. Le mur-pignon de l'E. est percé d'une seule baie plein-cintre. Au S., vers l'angle S.-O., une porte a été aveuglée; son linteau mouluré et son écusson ont été bûchés. Mais ce qui originalise le plus ce petit édifice est la présence dans le mur méridional, d'une large baie en anse de panier donnant sur le cimetière. Une semblable disposition, évidemment intentionnelle, n'a pas d'analogue dans le département.

Une observation de M. SECONDAT donne lieu à un échange de vues sur les chapelles funéraires, les enfeus et les tombeaux ou « vases » de nos églises.

M. Jean SECRET fait circuler la photo du calice de Minzac. Cette pièce d'orfèvrerie qui a figuré à l'exposition d'art sacré de Bergerac, a été exécutée en 1639 pour la confrérie Sainte Catherine de l'église Saint-Michel de Bordeaux. M^{me} Gardeau, de qui M. Jean Secret tient cette précision, se propose d'établir comment, du couvent des minimes de Plagnac, ce calice et sa patène ont passé à la paroisse de Minzac.

M. P. GRELIÈRE a noté dans le *Miroir de l'Histoire* d'avril 1951, un article de M. Robert de Roquebrune où est relatée l'histoire émouvante de Marguerite de La Roque, abandonnée en 1542 avec son amant, dans une île déserte du Saint-Laurent, par son oncle de Roberval, vice-roi du Canada. Suivant le cosmographe André Thevet, cette demoiselle parvint à rentrer en France et il l'a entendue lui-même en Périgord raconter son odyssée.

M. le Secrétaire général rappelle que la figure de Marguerite de La Roque a été déjà évoquée dans le *Bulletin* de la Société, en 1928, p. 68 et en 1932, p. 308, sans d'ailleurs pouvoir l'identifier exactement.

M. CORNEILLE signale que notre collègue canadien, M. l'abbé Yon, D. Ph., a refait en décembre 1952, devant la Société historique de Montréal, la causerie dont notre compagnie avait eu la primeur sur l'abbé François de Fénelon, demi-frère de l'archevêque de Cambrai.

M. Albert GRANGER rend compte de l'étude consacrée par notre éminent compatriote, M. Henri Lacape à l'évêque constitutionnel de la Dordogne, Pontard; il loue la documentation solide et l'impartialité de ce travail.

Admission. — Le D^r Raymond DE CARVÈS, avenue Claude-Vellefaux, 39, Paris (X^e) ; présenté par MM. le D^r Lafon et Lavergne;

Le D^r Guy CLÉMENT et M^{me}, pharmacien La Tourblanche; présentés par M. Jean Leymonnerie et M^{lle} Irène Faure.

M^{me} Solange CORBIN, attachée à la Recherche Scientifique, rue de Bellechasse, 6, Paris (VI^e); présentée par MM. le chanoine Sigala et Lavergne;

M. Henri DELPORTE, école communale Lézigneux par Montbrison (Loire); présenté par MM. Corneille et Granger;

M. Roger DEVIDAS, agent général de « la France », cours Montaigne 2, Périgueux; présenté par M^{mes} Roy et Devillard;

Le R. P. Fidèle DURIEUX, O.F.M., couvent des Franciscains, rue Duguesclin, 13, Béziers (Hérault); présenté par MM. le D^r J. Durieux et Jean Secret.

M^{me} Germaine MARCHAT, rue du Président-Wilson, 49, Périgueux; présentée par MM. Granger et Corneille;

M. Jean MICHAUD, Couze-et-Saint-Front (Dordogne); présenté par M. Jean Secret et Ventenst;

M. Georges MINET, ingénieur des T.P.E. Ponts et Chaussées, Périgueux; présenté par M^{me} Roussot et M. Legendre.

M^{me} Georges THOMAS, rue du Clos-Adrien, 32, Limoges; présentée par M^{me} Devillard et M^e Etienne Dauriac;

M. Jean VALETTE, élève de l'École nationale des Chartes, rue de Vaugirard, 46, Paris (VI^e); présenté par MM. Becquart et Lavergne.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le président de séance,

J. SECRET.

Séance du 5 mars 1953

Présidence du D^r LAFON, président

Présents : M^{mes} d'Alzac, Berton, Busselet, Delpal, Dupuy, Médus, Pivaudran, Ponceau, Soleil, Villepontoux; MM Ardillier, Berthelot, Borias, Boucher, Corneille, Donzeau, Ducongé, Granger, Lavergne k; D^r Maleville Marcelot, Pivaudran, Secondat et Jean Secret.

Se font excuser : MM. Becquart et Villepontoux.

Félicitations. — M. REBIÈRE nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Remerciements. — Le D^r Raymond de CARVÈS.

Bureau de la Société. — M. le Président informe l'assemblée que le Conseil d'Administration, réuni le 23 février a réélu à l'unanimité le Bureau sortant.

Entrées d'ouvrages et de documents. — MAUBOURGUET (Jean), *Périgord terre d'histoire*. Paris, Bordas, 1952 ; in-8, 254 p., 8 pl.; — hommage de l'auteur;

Informations et documents officiels de la Commission constitutionnelle. Janvier-février 1953. (Paris, impr. Desfossés, 1953); in-8, 51 p.; — envoi du secrétariat.

Gandilhon (R.), *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France...* Période 1910-1940 Tome III (fasc. 2). Oise - Bas-Rhin. Paris, impr. Nationale 1952; in-4 4.255 p. b. ; — envoi du ministre de l'Éducation nationale;

Notices d'archéologie armoricaine, publ sous la direction de Pierre Merlat. (*Annales de Bretagne*). Rennes, impr. réunies, 1953; in-8, 84 p.; — hommage du Centre de Recherches de la Faculté des lettres de Rennes;

Pérol (J.-F.), *La toponymie de la commune d'Auriac (Corrèze)*. (Extr. du *Bull. de la Soc. de la Corrèze à Brive*). Brive, impr. Lachaise 1953; in-8, 31 p.; — hommage de l'auteur;

Plainte adressée par M. Destals, médecin à Excideuil (Dordogne), tant en son nom qu'au nom de feu Jean Destals, son frère, à S.E. le Ministre de la justice... Angoulême, impr. Broquisse, 1817; in-4, 50 p.; — achat de la Société;

Un des albums de caricatures périgourdines de Pierre de Lestrade (il manque la couverture); — achat de la Société;

Lettres de voiture pour une caisse de meubles envoyée de Paris à Périgueux (1838) ; — déclaration d'inscription de

place retenue dans la malle-poste Paris-Limoges, au départ de Périgueux (1845) ; — photographie de la lettre écrite par le représentant Francastel au général Beaupuy, le 20 ventôse an III (19 février 1795) ; d'après G. Bussière et E. Legouis qui ont publié ce texte dans leur livre *Le général Michel Beaupuy* (Paris, 1891), p. 143, l'original était alors en possession de M. Dussol, de Mussidan ; — don de M. CORNELLE ;

Reproduction photographique d'une lithographie de Gaulon, de Bordeaux ; elle donne 5 couplets d'une cantate dédiée à S.A. R. Madame par la Garde Nationale Bordelaise (avril 1823) ; — don de M^{lle} PELLISSIER, de Château-Lamaud.

M. le Président exprime aux divers donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — Le *Bulletin de la Société préhistorique française*, d'octobre 1952, publie une étude du D^r Pradel sur les « Caractéristiques lithiques des différents niveaux périgordiens en France », et une étude du D^r Cheyrier sur les « Lamelles à cran ».

M. Maurice Gady, dans le *Bulletin de la Société de la Corrèze*, à Brive, t. LXXIV (1952), répond, en ce qui concerne le Limousin, à l'enquête sur l'érémisme ouverte en mars 1950 par la Faculté des Lettres de Paris. Parmi les saints ermites signalés plusieurs : Martin de Brive, Amand de la Meyze, Sour, Cyprien, Vaast, Yrieix, Pardoux, Giraud de Salis, intéressent le Périgord.

Un exemple du concours efficace que peut rendre la photographie dans le déchiffrement des textes épigraphiques est donné, dans le *Bulletin de la Société de Borda*, 4^e trimestre 1952, à propos de l'inscription de l'église de Pouillon.

Périgord mou n'pâs, de février 1953, note l'exposition d'art préhistorique qui se tient actuellement au Musée du quai de Tokio, on y voit un montage, plus habile qu'exact, du diverticule axial de la grotte de Lascaux et de ses peintures ; un modèle en plâtre de la Vénus de Laussel, des agrandissements photographiques de la grotte de Bara-Bacu (Le Bugue) et, près de la sortie, des compositions inspirées toujours de Lascaux. Dans le même numéro, est rappelée la mise au jour de quantité d'ossements au cours des travaux de consolidation de la chapelle basse du château de Biron.

Sous le titre « Vieux papiers sarladais », *l'Essor Sarladais* du 21 février 1953 publie une lettre du capitaine de la garde nationale de Salignac, datée du 27 mars 1848, et adressée au c^{te} Vialard-Vergne, commissaire du gouvernement à Sarlat. La

vieille rivalité des communes d'Eyvignes et d'Eybènes faillit dégénérer, ce jour-là, en véritable corps-à-corps; mais l'intervention des Salignacois rétablit le calme.

Signalons enfin les thèses de doctorat récemment soutenues en Sorbonne par Marie-Joseph Lory :

La pensée religieuse de Léon Bloy, Paris, Desclée de Brouwer, 1953;

L'enfance et l'adolescence de Léon Bloy, d'après son « Journal inédit » (1861-1868); dactylogr.

Congrès. — Trop tard pour être utilisés nous sont remis les programmes des journées du congrès de Toulouse (7-11 avril 1953) et la circulaire de l'Association internationale pour l'étude du Quaternaire (INQUA), annonçant la tenue de son IV^e Congrès à Rome et à Pise (20 août-10 septembre 1953). Le secrétariat du congrès est à l'Institut de géologie de Pise (Italie).

Le IX^e Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest se tiendra à Saintes les 25, 26 et 27 avril 1953, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet de la Charente-Maritime, de M. le Président du Conseil général, de M. le Recteur de l'Académie de Poitiers, de M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux et de M. le Maire de Saintes.

Son programme détaillé ainsi que les conditions de participation seront portés ultérieurement à la connaissance des congressistes par des circulaires et par la voie de la presse. Cependant on peut indiquer dès à présent que le Congrès comportera quatre sections : Préhistoire et protohistoire archéologie, histoire, géographie.

Une excursion est prévue pour le dimanche 26 avril, à travers la Saintonge. La date du déjeuner n'est pas encore connue.

Les congressistes sont priés d'indiquer le sujet de leurs communications avant le 15 avril à M. Crozet, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, à M. Higounet, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux ou à M. Clouet, 83, rue de la Boule, à Saintes, en joignant un résumé de vingt lignes environ.

Communications. — M. le Président présente deux planches en couleurs, détachées vraisemblablement de quelque histoire du costume, représentant René d'Hautefort, vicomte de Les-trange et Marie d'Hautefort, duchesse de Schomberg (XVI^e et XVII^e s.).

A propos du récent décès de l'académicien Jérôme Tharaud, M. le D^r Lafon rappelle qu'une des premières œuvres écrites en

collaboration par les deux frères *Les Hoberaux*, parut en 1904 dans les *Cahiers de la Quinzaine*. Ce récit romancé, mais partial de l'affaire d'Hautefaye, n'ajoutera rien à la gloire de ses auteurs et, en pareille matière, rien ne vaut les dépositions faites devant la cour d'assises de la Dordogne ou les témoignages émanant de contemporains dignes de foi.

De ce nombre fut l'avocat Gendre, de Saint-Germain-de-Belvès et futur député de la Dordogne. La lettre qu'il écrivit à Gambetta le 20 août 1870, c'est-à-dire quatre jours après l'horrible assassinat, sur le champ de foire d'Hautefaye, du marquis de Moneys par une populace stupide et féroce, constitue une frémissante page d'histoire; elle reflète aussi l'inquiétude que tout honnête homme dut ressentir à l'époque devant la campagne de faux bruits et de suspicions barbares, qu'avait suscitée dans les campagnes périgourdines la nouvelle des premières défaites de l'armée impériale.

M. le Secrétaire général indique qu'il a reçu du R.P. Fidèle DURIEUX des extraits du martyrologe franciscain, relatifs au Périgord, et des textes relatifs soit à des franciscains d'origine périgourdine, soit à des prêtres périgourdins victimes du fanatisme.

De son côté, M. le comte DE LOMBARÈS a extrait de l'ouvrage que le v^o de la Troisième et le n^o de Montmort viennent de consacrer aux *Cheval-légers de la Garde du Roi, 1592-1787* et qu'édite la Société du Grand Armorial de France, les notices des Périgourdins ayant servi dans ce corps d'élite.

Le *Bulletin*, rappelle M. Lavergne, a publié en 1929 (tome LVI), une liste des cheval-légers établie par Joseph Durieux; elle diffère de la précédente en ce qu'elle omet le plus souvent l'indication des preuves de noblesse qui, à partir de 1738, furent exigées des postulants.

M. CORNEILLE résume, d'après *Ecclesia*, le fabliau bien connu du Chevalier au Barizel, il se demande si ce joli conte n'aurait pas inspiré le tailleur de pierres qui a sculpté un barillet sur l'un des modillons de l'abside de l'église de Limeyrat.

M. Jean SECRET ne pense pas qu'on puisse attribuer une signification légendaire ou symbolique à ce motif, pas plus qu'à tant d'autres, dont l'art roman a fait un grand usage. Du barillet, on trouve en Périgord et ailleurs quantité d'exemples.

Notre vice-président fait passer une photo qui met en valeur par agrandissement, quelques-unes des monnaies des Pétrucos conservées au Musée.

S'étant rendu à Montignac-sur-Vézère M. Jean Secret a fait diverses trouvailles intéressantes sur l'emplacement des

anciennes écoles, c'est-à-dire de l'ex-couvent des Cordeliers. Ce sont surtout des morceaux ayant appartenu à cette construction : fûts, bases, nervures d'ogives et des fragments sculptés du Moyen Age.

Notre vice-président a jugé utile de photographier la charmante maison qui sert de logement au jardinier du square de Vésone, elle risque d'être sacrifiée un jour ou l'autre à quelque fantaisie édilitaire et ce sera bien dommage. Dans l'ancien cimetière de la Cité, entre la tour de Vésone et la Cité administrative, il a également pris un cliché de la stèle funéraire de M^{me} de Taillefer et relevé les inscriptions qu'elle porte.

Sur un côté on peut déchiffrer :

M..... ETE
BULTE DAME
WILGRIN DE TAILLEFER
NÉE A VERSAILLES
..... MDCCLXXI
..... CITÉ

Sur une autre face, on lit :

ELLE FUT BONNE MÈRE
TENDRE ÉPOUSE
AMIE SENSIBLE ET SURE
RESPECTEZ SA CENDRE
SI VOUS HONOREZ
L'ESPRIT, LE COURAGE,
LA FIERTÉ D'ÂME ET LA VERTU

Non loin de là, le piédestal d'une croix disparue conserve l'inscription suivante :

ILL DD E PETROCOR N I DABERT
AD APOST LIM PERIGRINANTE
DICAV CLER CIVIT ET ALTUM SEM
IN KAL MI AN MDCCCLXVII

Sur les côtés, on lit :

Cofirma fratres tuos

Et :

Pasce oves meas

La croix fut donc élevée le 1^{er} mai 1867 par le clergé de la ville et le Grand Séminaire, lors du voyage *ad limina* de M^{sr} N.-J. Dabert, évêque de Périgueux de 1863 à 1901. On ignore à quelle occasion.

M. Jean Secret termine par la lecture de la liste des objets mobiliers classés.

Par arrêté en date du 18 février 1953 :

Cherveix-Cubas : Eglise de S^t Martial-Laborie, statue céphalophore de S^{te} Valérie (pierre; XV^e s.).

La Coquille : Eglise. La Vierge à l'Enfant; statue en pierre, du XIV^e s.

Excideuil : Eglise. Vierge de Pitié; statue en bois polychromé, XVI^e s. — Le Christ en Croix, entre des donateurs; panneau peint sur bois, XVI^e s.

Festulemps : Eglise. Maître autel à rétable avec son tableau de fond, en bois sculpté, polychromé et doré, du XVII^e s.

S^t-Crépin-Carlucet : Eglise de S^t-Crépin. Deux reliquaires du rétable du Bon Pasteur, en bois sculpté, doré et polychromé, du XVIII^e s.

S^t-Priest-los-Fougères : Eglise. Maître autel et son rétable, bois sculpté et ciré, du XVII^e s.

M. le Président confirme que la date du 17 mai a été définitivement retenue pour la séance solennelle que la Société va tenir cette année à Bergerac. La réunion habituelle n'aura donc pas lieu le jeudi 7 mai.

La date choisie pour l'excursion de printemps est le dimanche 7 juin ; elle se fera à Angoulême en liaison et avec le concours de la Société archéologique de la Charente.

Admissions. — M. ALBIÉ, inspecteur central de l'Enregistrement, Sarlat ; présenté par MM. Bernard Michelet et G. Roque ;

M^{me} Pierre AUBLANT, Albi ; présentée par M. et M^{me} Villepontoux ;

M. Jean-Paul BORDIER, attaché à la Société Générale, rue des Trois-Frères-Cassadou, villa Marina, Bergerac ; présenté par MM. A. Jouanel et Corneille ;

M. Louis BRETON, industriel, place Gambetta, 35, Bergerac ; présenté par MM. A. Jouanel et Coq ;

M^{me} Madeleine EGIDE, secrétaire-comptable, rue Victor-Hugo 164, Périgueux ; présentée par MM. Maury et Pivaudran ;

M^{me} Gisèle FARMOND, institutrice Saint-Germain-des-Près (Dordogne) ; présentée par MM. Giret et Corneille ;

M. Franc FOUCAUD, boulevard des Arènes Périgueux ; présenté par le D^r Lafon et M. J. Secret ;

Le commandant Pierre GIRARDET, et M^{me} rue Guynemer, 11 bis, Périgueux ; présentés par MM. Lapeyrière et Rouch ;

M. Robert GIRARDET, ingénieur E.C.P., et M^{me}, usine des Roches Noires, Casablanca (Maroc) ; présentés par les mêmes ;

M. Edmond MAGNAC, inspecteur des P.T.T., et M^{me}, rue Dombasle, 24, Paris (XV^e) ; présentés par MM. Corneille et Granger ;

M^{me} Raymond ROUCH, Périgueux ; présentée par son mari et le D^r Ch. Lafon ;

La Chambre de Commerce, rue Wilson, Périgueux ; (abonnement).

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

LES LIEUX-DITS DE LA COMMUNE D'ANLHIAC

On trouvera ici un relevé et une étude de noms bien humbles, ceux des lieux-dits de la commune d'Anlhiac. Ce travail n'a donc qu'une portée limitée, mais beaucoup de travaux de ce genre serviraient grandement la toponymie, la dialectologie, l'histoire et la géographie même.

Nous devons remercier ici tous ceux qui nous ont apporté un concours précieux, d'abord parmi les Périgourdins, le secrétaire de mairie d'Anlhiac, M. Mouret, instituteur, aussi aimable que compétent, MM. Pouquet, ingénieur des mines qui connaît sol et sous-sol, M. J.-P. Laurent, archiviste-paléographe, historien du Périgord, M. G. Lavergne, ancien archiviste du département et secrétaire de notre Société, que nous avons mis à contribution bien entendu, enfin l'animateur des études de toponymie, M. A. Dauzat, professeur à l'École des Hautes-Études : lui-même et son collaborateur M. Sindou ont bien voulu nous présenter leurs observations.

* * *

Anlhiac se trouve dans le canton d'Excideuil, au N.-E. du département de la Dordogne, non loin de la Corrèze dont elle n'est séparée que par la commune de Génis. Mais dans l'ancienne France la paroisse d'Anlhiac était la plus orientale du diocèse de Périgueux et de la généralité de Bordeaux; deux de ses villages, Meyrignac et le Chause, ont même été limousins, au moins jusqu'à la fin du xvi^e siècle. La paroisse dépendait de la châtellenie d'Excideuil au point de vue administratif; au point de vue féodal, ses terres ont relevé pour partie des seigneurs de Plagne (c^{ne} de Lanouaille), des Malet de la Jorie (c^{ne} de S^t-Médard-d'Excideuil), des dames de Fontevrault (prieuré de Cubas) ou même de l'abbaye de Solignac (H^{ie}-Vienne). Elle était traversée du N. au S. par la route de Limoges à Cahors (1).

Au point de vue géologique, ses terrains sont caractérisés par le lias, le schiste apparaît dans les fonds. La commune est bordée à l'E. et au S. par l'Auvézère; son relief

(1) Un embranchement de cette route bordait la paroisse à l'O.

est extrêmement accidenté, mais ne dépasse guère 300 m. d'altitude.

Nous avons pu parcourir le terrain et interroger les habitants; mais beaucoup n'apprennent qu'à la mairie le nom de leurs parcelles, seules les familles anciennes dans le pays les connaissent; malheureusement le sens des dénominations leur échappe souvent à cause de la disparition du vocabulaire spécifiquement dialectal. Pour relever les lieux-dits d'Anhiac que nous projetions de classer, il fallait recourir au seul document abordable, relativement complet et ancien, c'est-à-dire au plan parcellaire achevé en 1810 avec l'atlas cadastral qui lui correspond, quitte à lui apporter des compléments ou des corrections à l'aide des registres paroissiaux les plus anciens (1668-72) et de documents d'archives familiales qui remontent parfois au xv^e siècle.

Ce relevé de 1810, que nous avons pris pour base de ce travail, appelle un certain nombre d'observations. Tout d'abord il n'offre pas un vocabulaire homogène, mais tantôt des termes patois, tantôt des termes français : c'est ainsi qu'on y trouve à la fois « gros chêne » et « gros jarry », alors que le premier n'est que la traduction du second. Des parcelles de même dénomination et enregistrées à la suite les unes des autres portent des noms d'orthographe et même de sonorité différente (nous les donnons concurremment). D'autre part ce relevé a été établi par quelqu'un qui ne savait pas parfaitement le patois (quelques mots sont estropiés, ainsi *chanebaie*, barbare pour *chanebal* ou *chanebeau*); ce scribe a systématiquement rétabli un *a* quand *a* avait passé au son *o* : de tous les noms qu'il note, un seul présente un *o* correspondant à un *a* final atone bref : *la Mario*; partout ailleurs, qu'il s'agisse de cet *a* final ou de l'*a* antétonique > *o*, le scribe écrit un *a*, si bien qu'il confond féminin singulier (normalement en *o*) et féminin pluriel en *as*, *la Planta* au lieu de *las Plontas* (1). Parfois pourtant, à la syllabe initiale, il hésite entre *a* et *au* et il écrit tantôt *Jarissoux*, tantôt *Jaurissoux*. En syllabe finale, là où l'on entend aujourd'hui à peu près le son de l'allemand *au*,

(1) Sa réaction contre l'*o* va si loin qu'il écrit *Fassa* le mot patois et français de *fosse*.

il hésite entre *au* et *ou* et il écrit tantôt *Caillaud*, tantôt *Caillou*, tantôt *Meneylhau*, tantôt *Meynillou*. — L'ancienne mi-occlusive affaiblie en *z* est notée *ge* dans *Bourgeas* (qui s'écrit normalement *Bourzac* dès le xviii^e s.) tandis qu'ailleurs nous trouvons indifféremment *Pouge* et *Pouze*.

Enfin le genre de certains noms fait difficulté : parfois le scribe a fait une confusion (sur *la charau* p. ex.), parfois nous pouvons hésiter nous-même : le mot de *rua* se rencontre ailleurs dans le département au masc. singulier et au fém. pluriel ; s'agit-il dans ce cas de deux noms sans rapport l'un avec l'autre ? Nous croyons pourtant retrouver le latin *ruga* derrière le masc. *rua* (voir ce mot), et, par ailleurs, dans un acte notarié de 1769, la même parcelle est successivement dénommée *las Jaulas* et *le Jaulat*.

Une analyse même rapide de nos 350 noms doit dégager les multiples expressions de l'appartenance. Pour les lieux habités d'abord, la couche gallo-romaine est représentée par quatre noms en *-ac*, dont trois se trouvent sur la commune (le dernier aux abords), et qui dérivent du suffixe latin *-acum* ajouté à un nom de propriétaire : *Anthiac*, *Meyrignac*, *Narsiac*, *Rezonzac*; nous les étudions en leur lieu. Ces noms représentent évidemment des domaines qui datent de la Rome impériale. Très ancienne encore, la forme *Vialegondou* (1) évoque l'établissement d'une colonie germanique. Peu nombreux sont les noms à suffixe *-ie* et (*e*)*rie*, issus de suffixes latins, qui sont formés sur un nom d'homme : *la Bessonie* < *Besson*, *Bourmerie* < *Bourmier* < *Boulmier*, *la Conteric* < *Conte*, *la Gouteyrie* < *Gautier*, ou *Gontier* (2), *la Jorie*. D'autre part des villages ont été dénommés d'un nom de famille précédé de l'article au pluriel :

(1) *Villa Gothorum*. — M. A. VINCENT, *La Toponymie de la France* (Bruxelles, 1937), p. 183, n^o 433. estime que les formations de ce type (nom commun + nom de peuple) sont postérieures aux formations de type inverse (nom de peuple + nom commun) et les date même d'après 800. Toutefois cette opinion n'est pas communément acceptée.

(2) Il ne semble pas que ces deux derniers noms aient été des noms de lieux habités, mais nous n'en avons pas la preuve.

p. ex. *les Goumard, les Boulmier, les Golés*; vers la fin du XVIII^e siècle semble-t-il, l'article a cessé d'être compris et a passé au singulier; aujourd'hui *le Gaumard, le Bourmier, le Goleix* n'évoquent plus guère un nom de famille. La préposition *chez*, si fréquente en Limousin pour désigner une maison, est fort rare dans la commune; on n'en trouve que deux ou trois exemples dans le cas d'une maison isolée.

Comme en ancien français, la juxtaposition du nom du possesseur a servi anciennement aussi à désigner le propriétaire ou le tenancier, ainsi dans *Pratalard*, le pré d'Alard, *Prajay*, le pré de Jay. Mais la préposition *à* (*de* moins fréquemment) marque depuis longtemps et très généralement ce rapport de possession; cet emploi a d'ailleurs l'inconvénient d'introduire une confusion entre le nom de personne et le nom de lieu: *à Jentissou* désigne bien le propriétaire d'une parcelle, *au Claud* désigne bien un champ clôturé; mais comment interpréter *à Montanaud* ?

Un essai de classement devrait déterminer entre ces lieux-dits les éléments qui ressortissent à la géographie physique, à l'exploitation du sol, à l'histoire. Il va sans dire qu'un bon nombre resteront en dehors de ces cadres parce que leur sens ne nous est pas apparu.

RELIEF : Il s'agit, nous l'avons dit, d'un terrain à fortes dénivellations; voici *le pey* ou *le puy*, *le terme*, *le tuquet*, *le suc*, *le montadau*, *la pouyade*, par altitude décroissante, et, en sens inverse: *le cros*, *les crozes*, *le pendant*, *la baisse*, *le raise*, *la combette*, *le combeau*, *la combe*.

HYDROGRAPHIE : Le vocabulaire est le plus souvent francisé ici: *l'aygue* et *la rivière*, *le ruisseau*, *la rivaille*, *la fon*, *la fontaine*, *la fontanelle*, *la pisseroles*, *goutouty*, — *l'étang*, *la serve*, *le vivier*.

NATURE ET ASPECT DU SOL : Terrains secs et pierreux: *le roc*, *las rochas*, *las rochellas*, *las rouchillas*, *la peyre*, *rouchillou*, *le rouquet*, *le caillau*, *le peyré*, *le gravaud*, *la grave*, *le gravier*, *le caussau* et *le chause*, *pays blanc*; pour les terres humides: *la moisière*, *la gauilla*, *le gaulié*; pour la terre qui gonfle: *présida* ou *frisada*

VÉGÉTATIONS ET CULTURES : Pour les bois et les arbres fruitiers : *le bos, le bosquet, le Châtenet, Fayolle, la garenne, la jarrissade, les jarrissoux, la fouillade, la vergnasse, l'eyssalie, le marronnier, le gros jarry, le verger, le scrijau, le siriey gros, las vaysses, les empaux* ; pour les friches : *le penaud, las jalageas, las brouchelas, le brujau, le brugier, le brujalou, le buisson* ; pour les pâlis : *la prade, la pradelle, le prat, le pratissou, le jard, le parc, la garde, la coudenne, le couderc, le couderchou, la couderche* ; pour les champs et les vignes : *le chambeau, le chanebal, la che-nevière, la lignère, Panouille et las plantas, la plantisse, las treillas, la terre, las vignas, le vignaud, la vignote, la vignasse, les joilles, las jaulas*.

LES ANIMAUX : *le bournat, Fongrivas, la Louvatière, le tay* ; peu de chose, comme on le voit

EXPLOITATION ET OCCUPATION DU SOL : Etat des terres : *le chadeau, l'aclé, l'erm, la bouïge, le bouïjou, la coupe, la chauma, la chaumille* ; aménagements : *le claud, le clausou, le barradis, la briasse, la charau* ; façons et labours : *le chauladis, les bruladis, la paillade, à reversadis, le viradis* ; voies : *la pouze, le chemin, le cayrefour, l'anliade, la chausade, la gaza, le pont* ; habitations : *lou magné, meynilhou, la mayzou, la chabana, l'eycure, le soulier* ; industrie : *la forge, la peyrière, la thuillière*.

SOUVENIRS HISTORIQUES ET RELIGIEUX : Les quatre domaines en -ac, *Anthiac, Meyrignac, Narsiac, Rezonzac* évoquent l'époque gallo-romaine ; *Vialegondou* avec son « *Cymetiè-re* », l'installation de mercenaires visigoths, *le Chalard, las Moutas*, des défenses aux petits « cols » qui commandent les carrefours principaux des vieilles routes : *le Donzau, le bois du Marquis*, une seigneurie ; *les bois du Commandeur et du Temple*, un établissement voisin de Templiers ; *la croix Notre-Dame, la fon S^t-Yrieix, la lande de S^t-Pey*, des souvenirs religieux.

A côté de ces noms plus ou moins favorisés de l'histoire (Anthiac n'a pas sa place dans la grande histoire), les humbles noms de multiples propriétaires ou tenanciers pullulent et confirment l'extrême morcellement du sol ; ce sont quelques noms de profession : *le cardeur, le faure, le méné-*

trier, le marchand, le roudié, le régent, le prêtre, le maître et le valet ; et surtout d'innombrables noms ou sobriquets d'hommes ou de femmes dont nous ne relèverons que les premiers :

Alard, Barailler, Barancon, Berny, Bervalle, le Blavy, la Bauboulette, Boulmier, Bourzac, Braguet, Bridou, Chapeau blanc, Chat, Combemoreau, le Comte, Darnet, Dendé, Déru-
laud, Gaillard, Garasse, Goumard, Gourdon, Guiriguy, Jau-
dy, Jean lou fat, Jentissou, etc...

G. RAYNAUD DE LAGE.

(A suivre.)

LA MÉTALLURGIE PROTOHISTORIQUE EN NONTRONNAIS

Depuis longtemps déjà, on avait remarqué, et signalé, d'importants amas de scories métallurgiques dans la région de Piégut (Dordogne). Résidus des forges romaines, disait-on sans plus approfondir la question; affirmation basée sur les différences profondes existant entre ces mâchefers ou laitiers et les scories vitrifiées des forges historiques dont les dernières se sont éteintes à la fin du XIX^e siècle, ruinées par le traité de commerce de 1860.

La présence de ces amas de scories est souvent révélée par la couleur des routes et des chemins dont l'empierreage utilise ces précieux matériaux, et par des amoncellements si volumineux qu'au cours de la première guerre mondiale les usines de Fumel vinrent les exploiter. Une prospection poussée depuis quelques années a révélé un grand nombre de ces amas et surtout des emplacements de hauts-fourneaux accompagnés d'éléments de datation.

Ces scories anciennes sont très différentes des scories médiévales et modernes. Par leur situation : toujours sur les plateaux ou à la tête de vallons près de bonnes sources et jamais sur le bord des rivières, position réservée aux forges du Moyen-Age qui utilisaient la force motrice des cours d'eau. Par leur aspect : d'un noir bleuté, ces scories ont

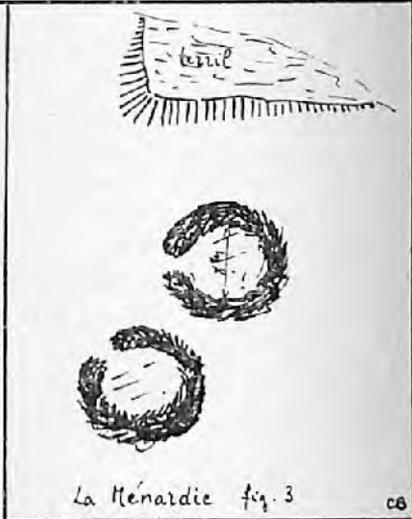
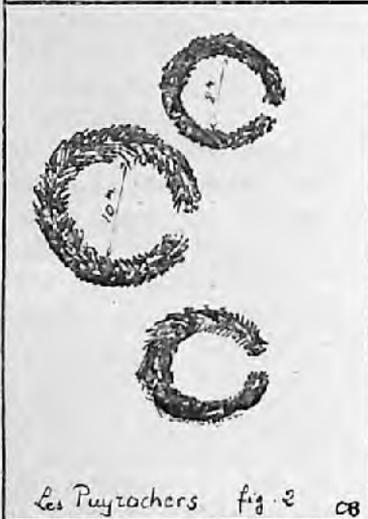
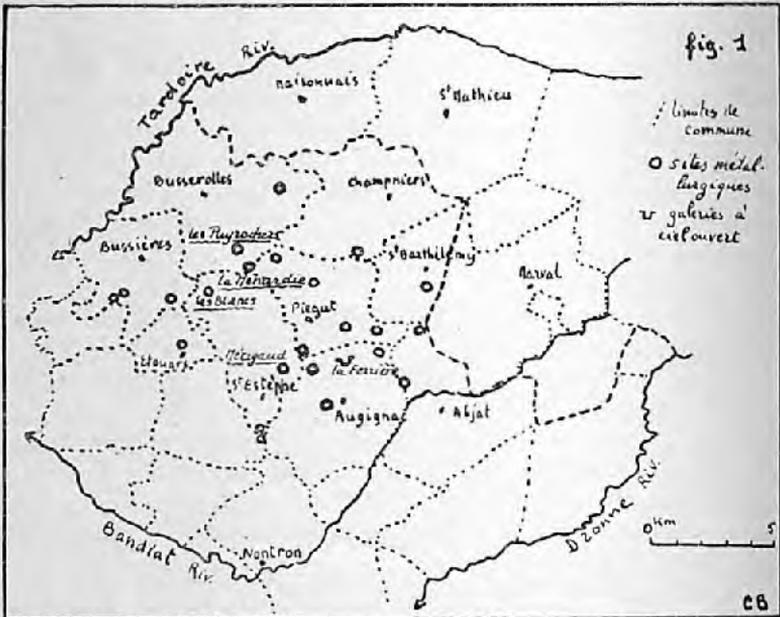
l'air de lave figée, cordée; extrêmement lourdes, car elles contiennent encore une très forte proportion de fer, ce sont plutôt des blocs de fonte que de vrais déchets — il ne pouvait en être autrement à ces époques où les techniques étaient encore rudimentaires.

La matière première utilisée est d'origine locale, abondante sans être pourtant en grande quantité en un endroit donné, ce qui explique la dispersion de ces exploitations à proximité des nombreux filons de limonite qui lardent la masse décomposée des granites. Un mélange naturel y incorpore du manganèse. Ce minerai se présente sous forme de sables ferrugineux plus riches en surface qu'en profondeur, ou sous la forme de rognons compacts pouvant atteindre la grosseur du poing : il était donc facile à extraire dans de simples tranchées à ciel ouvert, et même lors de l'exploitation des champs cultivés, par simple ramassage. Il subsiste dans la commune d'Augignac, au lieu dit « la Ferrière », dans des landes incultes, des tranchées à ciel ouvert creusées dans des arènes particulièrement ferrugineuses; des silex ont été ramassés aux alentours immédiats. Cette « ferrière » alimentait les hauts-fourneaux des établissements métallurgiques voisins.

Ce minerai a certainement été exploité avant l'époque gallo-romaine, mais par suite de la permanence des lieux habités il est difficile de distinguer les périodes. Il semble que la période halstattienne soit absente, ou si insignifiante qu'on puisse la considérer comme telle. On ne constate pas d'évolution ni de perfectionnement dans la technique métallurgique : qu'il soit ramassé dans des stations à silex, dans des sites purement métallurgiques ou dans des ruines gallo-romaines, le mâchefer est le même, ni plus ni moins réduit. La présence dans un des hauts-fourneaux retrouvés aux Puyrochers (c^{as} de Busserolles) d'un fragment de poterie grise à décors de feuille de fougère permet de supposer, sinon d'affirmer, que la métallurgie du fer de la région de Piégut ne date que de la période de la Tène III et du gallo-romain.

Si les traces des hauts-fourneaux sont nombreuses (cf. carte, fig. 1) il est moins fréquent de trouver ceux-ci en

relativement bon état de conservation. Nous avons eu la bonne fortune de retrouver trois ensembles dans les collines des Puyrochers (c^{ne} de Busserolles), au lieu dit la Ménard



die (c^{no} de S^t-Estèphe) et à Mérigaud (c^{no} de S^t-Estèphe), ce dernier dans le cadre d'un établissement gallo-romain.

Aux Puyrochers (*fig. 2*), dans des taillis à gauche de la route de Piégut à Busserolles, se placent 3 hauts-fourneaux, à proximité de forts suintements de la nappe aquifère. Ils se présentent sous l'aspect de remblais circulaires de mâchefer de 1 m. à 1 m. 50 de hauteur intérieure actuelle, interrompus par un étroit passage vers le bas de la pente, et enfermant une cuvette. Deux d'entre eux ont un diamètre au sommet du remblai de 10 m. et de 8 m. à la cuvette, l'autre a respectivement 14 m. et 10 m. Le minerai traité n'était peut-être pas uniquement d'origine cristalline : un bout de silex inclus dans un petit morceau de calcaire siliceux a été trouvé dans le remblai. A côté, d'épaisses couches de terre charbonneuse indiquent clairement la confection sur place du charbon de bois nécessaire au traitement du minerai.

A la Ménardie, à 30 m. environ dans l'angle de la route de Piégut à Bussière et à Busserolles, se trouvent également 2 fours (*fig. 3*). L'installation se complète d'un terril de débris accolé à la pente de la colline. Les caractères sont exactement les mêmes que pour les Puyrochers.

Le troisième ensemble, à Mérigaud, au lieu dit « Forge des Sarrasins », ne comporte qu'un haut-fourneau, mais beaucoup plus imposant que les précédents : 20 m. de diamètre au lieu de 10 et 14. Il paraît peut-être plus tardif, avec une technique plus évoluée ainsi qu'en témoigne la trouvaille d'un élément de tuyère de soufflerie en argile cuite de forme tronconique de 0 m. 20 de long et 0 m. 20 de grand diamètre. La pente du vallon étant assez forte à cet endroit a permis d'enterrer à moitié le four; malheureusement la présence d'un gros noyer empêche toute fouille.

La technique employée est plutôt celle de la meule à charbon de bois que celle du four à la catalane, par conséquent selon des procédés assez primitifs. L'absence totale de pierre de moellons autour de ces fours montre qu'il n'y avait pas de tour construite. Vraisemblablement l'empilement au-dessus d'un sol battu en forme d'entonnoir (ainsi que le prouve la forme grossièrement conique de blocs de

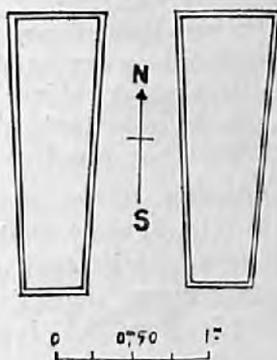
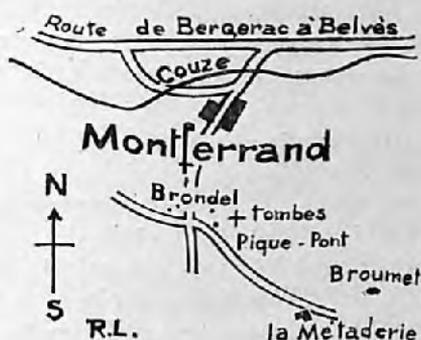
fer) de couches alternées de minerai et de charbon de bois devait être seulement recouvert d'une nappe de terre battue, à moins que la tour du haut-fourneau ne fût faite avec le mâchefer d'une fonte précédente. De toute façon il n'y avait pas de construction à demeure comme dans les hauts-fourneaux de Carinthie (DÉCHELETTE, t. VI (2), p. 4007) : la coulée terminée on démolissait la masse en rejetant les débris tout autour, afin d'aller chercher au fond le petit lingot de fer qui serait travaillé par la suite. La tuyère de Mériгаud révèle le souci d'activer et d'intensifier la réduction du minerai dans une masse plus considérable. Cette technique disparut lors de la ruine économique du pays consécutive aux grandes invasions du iv^e siècle. Elle fut remplacée plus tard par des forges utilisant la force motrice de l'eau activant les souffleries.

On ne peut rendre compte de la dispersion, de la modicité et de l'archaïsme des installations métallurgiques qu'en les replaçant dans le cadre général de la structure économique du pays. Il ne s'agit pas d'installations à caractère industriel, mais artisanal. Ces fours sont un des éléments d'activité des grosses fermes agricoles : industrie à domicile, ressource d'appoint dont les produits devaient sans doute être collectés par des ramasseurs qui apportaient en échange des denrées inconnues dans le pays comme la poterie par exemple. La ruine et la disparition de cette forme d'activité s'expliquent par l'arrêt du commerce lors des périodes barbares à la suite des invasions qui n'ont pas autrement affecté cette région assez à l'écart des grandes voies de passage.

Claude BARRIERE.

LES SARCOPHAGES-TOMBEAUX DE PIQUE-PONT COMMUNE DE MONTFERRAND

Dans une terre dite « Grange Haute », près de Pique-Pont, commune de Montferrand-du-Périgord, M. Queyral, propriétaire, ayant constaté que sa charrue heurtait de grosses pierres, eut l'idée de creuser. A une trentaine de centimètres de profondeur, il dégagait un cercueil en pierre. Poursuivant ses recherches, M. Queyral découvrait, à une cin-



quantaine de centimètres du premier, un second sarcophage.

Invité à me rendre compte par moi-même de l'intérêt

archéologique de cette trouvaille, je me suis rendu le 4 novembre sur les lieux, accompagné de M. l'abbé Verlhac, curé-doyen de Monpazier.

Les deux sarcophages sont nettement orientés Nord-Sud. Leurs couvercles ont disparu, cassés et enlevés à une époque qui nous nous échappe. Les auges sont monolithes ; elles ont la forme d'un rectangle plus large à la tête qu'aux pieds ; elles ne présentent pas de place marquée pour la tête.

La plus petite est celle de gauche (en regardant vers le Nord) : longueur extérieure, 1 m. 87; largeur à la tête, 0 m. 62; largeur aux pieds, 0 m. 33; profondeur intérieure à la tête, 0 m. 27, aux pieds, 0 m. 10; épaisseur des bords 0 m. 06 environ. La seconde a la même longueur, mais une largeur à la tête de 0 m. 67.

Le sarcophage de gauche avait malheureusement été vidé de son contenu. Celui de droit était plein de terre jusqu'au bord. Nous y avons trouvé à la tête une calotte cranienne et des dents; plus bas, des os en vrac; en place, 4 fémurs et 4 tibias; au pied quelques métatarsiens et la partie antérieure d'un maxillaire inférieur. M. Paris, chirurgien-dentiste à Monpazier, qui a bien voulu procéder à l'examen des dents, a conclu : 1° qu'elles ne proviennent pas du même squelette; 2° que l'abrasion mécanique accentuée sur les molaires de 6 ans laisse admettre un âge variant de 40 à 50 ans; 3° que certaines dents ont dû appartenir à une femme. Ce sarcophage était évidemment une sépulture de famille.

Les auges qui ne présentent pas un logement de forme spéciale pour recevoir la tête du mort sont, d'après le M^r de Fayolle, antérieures au XI^e siècle. Ceci donne une indication. Mais comme nous n'avons rencontré ni bijoux, ni monnaies, ni fragment quelconque, là doivent s'arrêter nos conclusions.

D^r R. L'HONNEUR.

L'INSTRUCTION DANS LA SEIGNEURIE DE RIBÉRAÇ SOUS L'ANCIEN RÉGIME

On sera probablement surpris, s'agissant de la seule comté de Ribérac, du nombre relativement important des maîtres qui se consacrèrent à l'instruction de la jeunesse, dans un temps où l'on a, avec peut-être trop de parti pris, taxé d'ignorance le Périgord.

Sans doute, l'enseignement distribué par les régents de l'époque s'adressait presque exclusivement à l'élément masculin de la société. Cependant, l'instruction des femmes j'entends celles du peuple, préoccupa, au moins à deux reprises, des personnes charitables du xvm^e siècle. Si messire François de Crémoux, curé de la paroisse de Saint-Martin, ne réalisa pas à Ribérac un établissement d'instruction pour jeunes filles que, dans ses projets, il plaçait sous l'autorité des dames de la Foi et dont sa nièce, Elisabeth de Crémoux, devait être la première directrice, ce sont les événements, non sa bonne volonté qu'il faut incriminer.

Plus heureuses que lui, les sœurs Moulin, en même temps qu'elles fondèrent l'hôpital de Sainte-Marthe, réservèrent dans leur établissement une petite école pour les jeunes filles de l'endroit (1).

Mais, mieux que ces considérations générales, l'énumération des divers maîtres qui enseignèrent à Ribérac ou dans les paroisses de la comté défendra la cause de l'instruction dans la seigneurie.

RIBÉRAÇ

Jean ROBELOT, sieur de Lafosse. — Il tenait probablement son école rue du Four. On le voit signalé dès le 18 avril 1643, dans un acte où il est qualifié de « docteur ezards » (2).

Jean de Lafosse compte au nombre de ses enfants une

(1) E. Dusolier : Hôpital de Sainte-Marthe de Ribérac, dans le *Bull. de la Soc.*, 1924.

(2) Registres paroissiaux de Saint-Martial GG1, f^o 113, mairie de Ribérac.

filie, Jeanne, qui épousa le 14 juillet 1673, Jean de Ladoyre, « musicien de la paroisse de Saint-Front de Périgueux » (1) ; laquelle lorsqu'elle mourut veuve, âgée de soixante ans, est qualifiée de « régente » par le curé de Saint-Martial qui procéda à sa sépulture, appellation qui permet de conjecturer qu'elle fut la collaboratrice ou la continuatrice de son père, se spécialisant, vraisemblablement, dans l'éducation des filles, avant messire de Crémoux et les sœurs Moulin.

FRANÇOIS GUILLAUME. — Avant d'exercer sa profession à Ribérac, François Guillaume avait enseigné dans le bourg de Saint-Martin comme « régent d'escolle ». C'est vers 1678 qu'il vint se fixer à Ribérac en qualité, non plus de régent, mais de précepteur. On le retrouve encore signalé le 8 octobre 1684 (2).

Martial MORAN. — Le 9 juillet 1678, il est signalé comme demeurant au Chalard, faubourg de Ribérac (3).

Arnold CAHUZAC. — Il ne nous est connu que par la date de son décès, le 5 décembre 1691. Il avait quarante-deux ans. Il fut enterré dans la chapelle de Saint-Antoine joignant l'église Notre-Dame de Ribérac.

Guilhem MALBET. — Le 18 juillet 1687, Guilhem Malbet, précepteur, habitant au lieu de Ribérac, signe comme témoin au pied d'une quittance retirée d'un nommé Pierre Villatte par Raymond Drouillard.

Jean DESCOUTURES DE LAFONT. — C'est par l'acte de baptême de sa fille Marguerite, née le 11 septembre 1661, que nous est révélée son existence. Le parrain qu'il lui choisit, Louis Joumard des Achards, chevalier, seigneur de la Conquête, était probablement un de ses élèves.

Pierre BOUTHONNIER. — Le 21 juillet 1723, Pierre Bouthonnier, précepteur, habitant au lieu de Ribérac, avait signé, en qualité de témoin, l'acte par lequel le comte de

(1) Registres paroissiaux de Saint-Martial GG 14, f° 53, mairie de Ribérac.

(2) Arch. dép. de la Dordogne : Geoffroi Pineau, notaire.

(3) Arch. dép. de la Dordogne : Jean Constantin, notaire.

Ribérac promettait à Jacques-Joseph Beau, sieur de la Gaudinié, avocat en parlement, la place de sénéchal de la comté, après la mort de Louis Léonardon, sénéchal en exercice (1) Il mourut le 20 mai 1751.

Paul ou Pol GRAPIN — Ce fut un des régents les plus en vogue de Ribérac, groupant sous son autorité des élèves venus parfois de loin (2).

Pierre POURTEYRON — Le 31 août 1736, Pierre Pourteyron, maître ès arts, habite en la paroisse de Saint-Martin.

Jean SOUBIRAN. — La mort de Pol Grapin était arrivée à point pour faire une place dans Ribérac à Jean Soubiran. Celui-ci était maître ès arts libéraux au bourg de Brassac quand, le 15 août 1739, il épousa Suzanne Villatte et, par ce mariage, vint se fixer à Ribérac et ouvrir une école rue du Four dans la maison que sa femme apportait en dot. Il mourut, âgé de 72 ans, le 2 octobre 1775, et fut enterré le lendemain dans l'église Notre-Dame.

Le 11 mars 1771, déjà malade, et obligé par sa santé de se retirer à la campagne, il passa sa succession à deux de ses fils, François et Pierre.

La réputation comme régent latiniste de Jean Soubiran et, après lui, de celle de ses fils que nous allons retrouver dans un instant, fut au moins égale à celle de Pol Grapin et l'on peut affirmer qu'en cette fin du xviii^e siècle, Ribérac fut, grâce à eux, un important centre d'attraction pour la jeunesse des écoles.

François BOUTHONNIER — François Bouthonnier, sieur de Laplante, dit « régent » à l'acte de baptême de son fils Laurent, le 18 mars 1776, était probablement le fils de Pierre, cité plus haut.

Philippe LOUVIGEOU. — Ancien élève de Pol Grapin, il habitait dans cette partie de Ribérac dépendant de la paroisse de Saint-Martin.

(1) Arch. dép. de la Dordogne : Pierre Constantin, notaire.

(2) Voir E. Dusolier : Pol Grapin, maître ès arts à Ribérac dans le *Bull. de la Soc.*, 1926.

Antoine RIVET. — Fils de parents qui habitaient la paroisse de Saint-Astier, il épousa le 18 avril 1768, devant messire Constantin, chanoine de Ribérac, Suzanne Fargeot, fille de Bertrand, sieur de Lavergne, et de Marguerite Saleix.

Jacques JOUFREIX. — Ancien élève de Jean Soubiran, il mourut âgé de 32 ans et fut enseveli, le 18 avril 1771, dans l'église Notre-Dame.

François et Georges SOUBIRAN. — Les frères Soubiran qui firent l'école de la rue du Four, après leur père, étaient François et Pierre auxquels se joignit, mais aux approches de la Révolution seulement, leur aîné Georges, antérieurement procureur en l'ordinaire de Ribérac.

Il est dommage pour leur mémoire que les archives judiciaires du temps nous aient laissé sur leur compte des détails qui éclairaient d'un jour particulier la manière dont ils comprenaient, en dehors de leur enseignement, leur rôle de chefs de pension.

C'est du cadet, François, que les habitants de Ribérac firent sous la Révolution, le procureur de leur commune. Mais ce poste ne satisfit qu'un temps l'ambition de François Soubiran. Lorsqu'il comprit que de plus nobles emplois lui étaient refusés, il retourna à son école, abandonnant toute visée politique.

Un arrêté du 4 pluviôse an 3 fit de lui et de sa femme, Jeanne Révolte, l'instituteur et l'institutrice de Festalemps tandis que son frère Georges et sa belle-sœur Séverine Ribeyre obtenaient d'exercer les mêmes fonctions à Saint-André-de-Double (1).

Raymond RIBIÈRE et Antoine RIBIÈRE père et fils — Ils habitaient rue du Four, paroisse de Saint-Martial.

VILLETUREIX

Poncet SIMONNET. — Le 24 avril 1683, les habitants de la

(1) Voir pour plus de détails, E. Dusolier : Les Soubiran, François Soubiran, procureur de la commune de Ribérac sous la Révolution, dans le *Bull. de la Soc.*, 1938.

paroisse procèdent au remplacement de trois syndics sortants. Poncet Simonnet, précepteur, est l'un d'eux.

Pierre MORAND. — Il habitait à La Renaudie. Il n'est pas dit régent, mais précepteur.

Léonard COULERIE, père. — Précepteur au bourg de Villeteureix, il est nommé tantôt praticien, tantôt maître ès arts. Il tenait, en même temps, « un bureau de tabac et de marchandises ».

Léonard COULERIE, fils. — Successeur de son père. On le signale en 1777 comme l'un des porteurs du dais lors de la visite à Villeteureix de M^{sr} de Flammarens.

SAINT-MARTIN

Nous avons déjà dit que François GUILLAUME avait enseigné pendant plusieurs années au bourg de Saint-Martin, avant de se fixer à Ribérac.

Jean POURTEYRON — « Régent dans le bourg de Saint-Martin » n'est signalé qu'à l'occasion de son décès survenu le 28 novembre 1763. Il était âgé de 33 ans.

Boniface DU ROY. — Boniface du Roy, « maître es arts » est cité le 22 novembre 1772 à l'occasion d'un acte notarié portant quittance.

SAINT-SULPICE-DE-ROUMAGNAC

La paroisse de Saint-Sulpice-de-Roumagnac fut la mieux dotée de la comté de Ribérac, et de beaucoup, grâce à la libéralité de son curé, messire Sicaire Hugon qui y fonda une régence le 13 janvier 1667 (1).

Arnaud LUCET. — Arnaud Lucet, neveu de messire Sicaire Hugon, exerçait depuis six mois les fonctions de régent dans le bourg, lorsque son oncle jeta les yeux sur lui pour en faire le premier bénéficiaire de sa fondation. Il exerçait, conjointement, la profession de chirurgien.

(1) Voir à ce sujet l'article de Ch. Aublant dans le *Bull. de la Soc.*, 1928.

Elie ROCHE — Elie Roche, qui fut à la tête de la régence à partir du 1^{er} novembre 1678, était, par surcroît, quelque peu clerc, ajoutant, à ses moments perdus, à ses fonctions de maître d'école celles de praticien, nouvel exemple de cumul.

Elie-Jean CHAUDRU — Elie-Jean Chaudru prit la régence de Saint-Sulpice le 4 août 1702, venant d'Epeluche où il était né et où il avait un frère régent comme lui. Il mourut le 5 janvier 1724.

Pierre BOUTHONNIER — Pierre Bouthonnier, sieur de Lacombe, recueillit la succession de Jean Chaudru, mais nous voyons qu'en 1735 il habitait le village de Chouvi-gnac. Finalement, il quitta la paroisse pour venir à Ribé-rac où nous l'avons déjà vu.

Jean MIGNON. — Jean Mignon, en 1741, demeurait au village de Bris. De même que Pierre Bouthonnier avait abandonné la régence de Saint-Sulpice, Jean Mignon l'abandonna à son tour. La raison en était la ruine des bâti-ments légués par Sicaire Hugon, qui ne permettait plus aux titulaires de supporter les charges de la fondation. Aussi la régence de Saint-Sulpice telle que l'avait instituée Sicaire Hugon resta vacante pendant vingt ans, faute de candidat

L'instruction n'eut pourtant pas lieu d'en souffrir et Mignon continua à enseigner dans sa maison de Bris, mais à titre strictement personnel sans aucun lien avec l'acte de Sicaire Hugon.

François DELORD. — François Delord, maître ès arts au bourg d'Epeluche, se présenta le 21 avril 1771, offrant de remplir les conditions de Sicaire Hugon et proposa de subir tel examen qu'il plairait aux notables de la paroisse. Il fut agréé.

Les clauses auxquelles s'engagent le nouveau régent étaient sensiblement les mêmes que celles portées à la fon-dation. Il devait, en outre « enseigner à prier Dieu et le catéchisme. . Comme aussy seroit tenu led. s^r Delord de faire, tous les soirs, à la sortie de l'école, la prière et, ce

faisant, faire réciter un *de profundis* pour le salut de l'âme du fondateur de lad régenterie... Sera tenu led. sieur Delord de faire planter tous les ans, dans le bien de la régenterie demi-douzaine d'arbres fruitiers. » (1)

Mais ledit Delord ayant négligé le dû de sa charge et ayant mis le curé et les principaux de la paroisse dans l'obligation de le destituer, sa succession fut le 8 avril 1776 recueillie par François Cholet.

François CHOLET. — Il venait du bourg de Grand-Bras-sac. Il avait épousé Louise Pauliac

Jean MIRON. — Mais, à côté des ces régents, investis d'un caractère sensiblement officiel, puisque payés par la paroisse pour remplir certaines conditions imposées, il convient de citer un enseignement libre, assuré non seulement par Pierre Bouthonnier et Jean Mignon quand ils eurent rompu leur contrat, mais encore, et par lui, exclusivement, par Jean Miron cité comme précepteur le 17 décembre 1682.

SIORAC

Arnaud DUBEST. — A Siorac on ne saurait mentionner qu'un seul régent : Arnaud Dubest. On le rencontre sur les registres paroissiaux à partir du 10 juillet 1629. Il existe encore le 21 août 1664.

VANXAINS

CAUSOURS. — Sans mention de prénom, le sieur Causours est cité en 1623 par Pierre de Laage dans les livres de raison de la famille de Laage, seigneurs de la Blèretie (2).

Dans le même temps, un régent avait dû enseigner au village du Pauly. En 1693 le souvenir demeurait de la maison qu'il avait habitée, puisqu'on voit le 1^{er} mars de cette année, « au bourg de Vanxains, Denis Bittard tixerant » vendre à Jacques Rulleau, galocher, habitant au village du

(1) Arch. dép. de la Dordogne : Sicaire Texier, notaire.

(2) Comte de Saind-Saud : Les livres de raison de la famille de Laage, dans le *Bull. de la Soc.*, 1927.

Pauly « une maison, jardin et aisine située audit village du Pauly, appelée *la maison de la Régence*, estant toute deslabrée »

Pierre DUBETS. — Le 9 octobre 1681, à Vanxains, Antoine Dupuy, sieur du Charpre afferme à Pierre Dubets, précepteur, habitant du bourg, une maison, jardin, grange, hangar, vignes, en même temps que le droit de greffe de la juridiction de la Double pour cinq années à raison de soixante livres par an.

Jean JOLLY. — Jean Jolly nous est connu par sa signature, en qualité de témoin, le 26 janvier 1743, au testament de Louise Meynard, fille de feu Sicaire-Robert Maynard sieur de Javerdat.

François BASTARD. — François Bastard, régent à Vanxains ayant été l'objet, de la part de personnes mal intentionnées, de plaintes injustifiées présentées à l'intendant de Guyenne, les plus notables habitants de la paroisse, sur l'initiative de leur curé, messire François-Frédéric de Montel, décidèrent d'adresser au même intendant une protestation. Et pour prouver au sieur Bastard l'estime en laquelle ils le tenaient et la satisfaction qu'ils avaient de ses services, ils déclaraient accepter, afin de le retenir parmi eux, se rendant compte que le nombre de ses écoliers était insuffisant pour lui assurer « un honneste entretien », qu'on imposât sur la paroisse, au premier département, les trois quarts de sa pension « qui sont la somme de cent » douze livres dix sols qui lui ont été supprimées... ensemble... aussi annuellement cent cinquante livres... » L'assemblée votait cependant cette condition : « Le sieur Bastard, régent, s'oblige... à recevoir les escoliers qui seront » atestés pauvres gratis... et des autres ne recevoir que la » moitié de la rétribution qu'il avait accoutumé d'exiger » de chaque escolier ». (1)

Dans le temps qu'il était l'objet de cette protestation flatteuse, le régent Bastard écrivait de son côté, le 1^{er} sep-

(1) Minutes de M^r Pierre Léonardon à Ribérac : Blaise Léonardon notaire (13 août 1761).

tembre 1761, à M. Duchenne, premier secrétaire de l'intendance de Bordeaux, une lettre par laquelle il déclarait avoir été victime de la calomnie de ses concitoyens et davantage. « Ils ont même attenté sur ma personne, il y a environ » trois ans, lorsqu'étant uniquement occupé aux devoirs » de mon état, deux femmes, sans doute mal inspirées par » leurs maris, vinrent me prendre aux cheveux l'eus » besoin, à la vérité, alors, de toute ma prudence pour ne » pas faire usage de ma force ni du secours qu'auraient » pu me donner mes disciples (1) ».

Jean VAUVIELLE. -- Le 17 janvier 1770 se mariaient à Ribérac, dans l'église Notre-Dame, Jean Vauvielle, précepteur, habitant du bourg de Vanxains, et Jeanné Duvert.

FESTALEMPS

Jehan PUYMAND. -- Jehan Puymand, régent et Louise Pellerin sont cités aux registres paroissiaux de la paroisse le 13 janvier 1636. (2)

VIELLECHÈZE. -- Le sieur Vieillechêze régent, est cité comme témoin le 2 février 1652 par messire Pierre Benoît, curé de la paroisse au pied du procès-verbal qu'il rédigea de l'assassinat d'un gendarme des troupes du comte d'Harcourt, sous la Fronde.

BOURG-DU-BOST

François PASTUREAU. -- Le seul que nous ayons rencontré. Mentionné aux registres de la paroisse, le 29 décembre 1789.

EPELUCHE

Pierre BOUCHARD. -- Pierre Bouchard, maître es arts, quitta Epeluche pour fixer sa demeure au Fleix vers 1749

(1) Arch. dép. de la Gironde, série C. n° 422.

(2) C'est probablement à l'école de Jehan Puymand qu'accoutuma Jean Daougst « escolier » cité le 13 février 1640, fils de Poncet, avocat et juge de Chassignes, qui devait devenir curé de Faye à partir de juillet 1666 et le rester jusqu'à sa mort en 1685.

et vendit, le 23 janvier de cette année, sa maison à messire Joseph de Chabans. Elle consistait « en une grande chambre et une petite antichambre et une galerie » et était située dans le bourg.

Jean CHAUDRU. — C'était le frère d'Elie-Jean Chaudru, régent de Saint-Sulpice. On le voit le plus souvent nommé Jean Chaudru dit Leysard ou Leyssard (l'es arts) (1) pour le distinguer, j'imagine, d'autre Chaudru (Pierre) dit l'Avocat, bien qu'il fût simplement hôte, mais parce que les audiences de la vicomté d'Epeluche avaient lieu dans son auberge.

Jean Chaudru est aussi nommé, parfois, praticien. Le 23 janvier 1733 les habitants de la paroisse le nommèrent syndic fabricien.

François DELORD. — Nous avons vu qu'avant de prendre la régence de Saint-Sulpice François Delord avait été maître es arts à Epeluche.

SAINT-VINCENT-DE-CONNÉZAC

Du temps que la paroisse de Saint-Vincent-de-Connézac avait fait partie de la vicomté d'Epeluche, c'est-à-dire de la seigneurie de Ribérac, deux régents, au moins y avaient tenu école.

Louis DU VERGIER. — Au testament de Léon Lacour, le 18 avril 1669 fait « au village de Saint-Vincent-de-Connézac, juridiction de Ribérac » figure parmi les témoins et mémoratifs Louis du Vergier, régent, habitant du présent bourg.

Antoine TAMARELLE. — Le 30 juin 1685, les syndics de Saint-Vincent, rendant compte de l'arpentage auquel ils ont procédé des prés de la paroisse, prennent pour témoin de leur opération Antoine Tamarelle, précepteur, habitant du présent bourg « juridiction de la vicomté d'Epeluche. »

(1) Le 21 novembre 1734, faisant leur mutuel testament, Joseph Guillot, sieur de la Majorie, et Peyronnie Rose, sa femme, prennent pour témoins Pierre Bouchard maître es arts et Jean Chaudru « dit Leyssard » maître es arts.

ALLEMANS

Raymond Rouchon. — Pour terminer dans cette partie de la paroisse d'Allemans qui dépendait de la juridiction de Ribérac, au village du Montet, un dernier maître es arts, Raymond Rouchon. Le 4 juin 1743 « Raimond Rouchon, m^e ezard, habitant du village de Montet, juridiction de Ribérac » fait l'acquisition d'un lopin de terre de dix brasses appelée *la terre du Tailleur* pour cent livres

On n'aura pas manqué de remarquer, dans les lignes qui précèdent, cette obligation, imposée par les notables de Vanxains en échange de l'augmentation de traitement accordée au régent Bastard, d'instruire gratuitement les sujets pauvres et méritants de la paroisse

Un siècle plus tôt, messire Sicaire Hugon, fondant la régence de Saint-Sulpice, avait témoigné du même souci, stipulant expressément que le régent nommé aurait à instruire huit des sujets les plus pauvres et méritants de la paroisse sans en prendre aucun salaire.

Quant aux locaux où se donnaient les leçons, les rares renseignements que nous avons nous permettent de les juger, pour certains, assez misérables. L'inventaire, après décès, du mobilier de Pol Grapin, nous apprend qu'il faisait la classe dans une pièce à usage de buanderie, communiquant avec le cellier. Nous avons vu qu'à Saint-Sulpice les régents avaient fini par désertier la régence en ruine, et de quelle pauvre petite maison disposait Pierre Bouchard à Epeluche

Les écoliers de ces vieux maîtres, hors de la surveillance de leurs régents — et le contraire serait surprenant — n'avaient pas une conduite constamment sans reproche et étaient capables, à l'occasion, de se conduire en parfaits polissons. Ainsi, à Ribérac, ils n'hésitaient pas à faire irruption dans le logis d'une vieille dame, Catherine du Burguet et, là, dérober des victuailles, même des objets précieux, bref, y commettre cent sottises et, rejetés à la rue, assaillir ses vitres à coups de pierre. La justice eut à s'occuper d'eux.

A Villetoueix, le curé de la paroisse, messire Jean Grand, sieur de la Garenne, n'avait pas davantage à se

louer des écoliers de son temps et ses registres paroissiaux, dont il se servait, parfois, comme de livres de raison, portent, à la date du 14 juin 1737, cette mention écrite de sa main :

« Les enfants qui vont à l'école dans le bourg ont rompu
» les vitres des deux vitraux de la sacristie et plusieurs
» carreaux des autres vitraux de l'église et pris le plong
» et défilé le batail de la petite clochette qui sert aux pro-
» cessions et des cierges à l'autel et j'en ai averti le sieur
» Planège Coularie, leur régent, et luy ay ordonné d'y tenir
» la main et d'estre avec eux à la messe chaque jour. J'ay
» prié les parents, d'ailleurs, de veiller à la conduite de
» leurs enfants et j'en ay aussy prié M du Terme, lieute-
» nant (1) ».

Emile DUSOLIER.

BIBLIOGRAPHIE

PIERRE PONTARD

Evêque constitutionnel de la Dordogne

par Henri LACAPE, membre de la Société historique et archéologique du Périgord. — Editions Bière, Bordeaux, 1952; brochure in-8 de 64 pages.

Il semblerait qu'après le volume de 668 pages, consacré au même personnage par l'un de nos anciens collègues, M. Crédot, le sujet fût définitivement épuisé. Mais, suivant l'expression de notre ancien vice-président, M. Dujarric-Descombes (2) . M. Crédot a été « un peu proluxe en souvenirs rétrospectifs », ce qui fait que « l'air et la lumière ont parfois de la peine à circuler ».

Aussi M. Lacape s'est-il proposé d'élaguer, rectifier et compléter l'ouvrage de son prédécesseur en une brochure de 64 pages. Mais cette sobriété ne convient-elle pas à notre époque, où les « digests » sont à l'honneur ?

Il l'a fait avec une simplicité de style qui contraste avec le verbiage révolutionnaire qu'on retrouve dans les citations, dont beaucoup, puisées aux Archives nationales, étaient restées ignorées jus-

(1) Pierre Decloux, sieur du Terme, habitant du village de La Guionie, avocat, lieutenant sénéchal de la vicomté d'Epeluche.

(2) Notice parue *Bull. de la Soc.*, 1893, p. 332.

qu'à présent. Quant au plan, il émane d'un mathématicien, c'est en dire la rigueur.

Pierre Pontard, né à Mussidan le 23 septembre 1749, fit ses études dans cette ville, puis à Périgueux et obtint le grade de docteur en théologie. Vicaire à Bergerac, puis vicaire perpétuel de S^{te}-Marie de Sarlat sur la demande pressante de M^{sr} de Ponte d'Albaret, évêque de ce diocèse; il est désigné d'office pour les élections des députés aux Etats généraux et collabore à la rédaction des cahiers du clergé.

Le 20 février 1791, Pontard prête le serment de fidélité « à la Nation, à la Loi et au Roy », puis il est élu évêque de la Dordogne. Il essaie, sans grand succès, de convaincre les prêtres de son diocèse, essaie d'en recruter de nouveaux en simplifiant les études, admettant au sacerdoce des hommes mariés, etc. N'écrit-il pas dans son Journal : « En moins d'un mois, je fais des prêtres pour la formation desquels, autrefois, on employait plusieurs années » ? Elu à l'Assemblée législative, il n'est pas réélu à la Convention. Mystique et illuminé, il répand les prophéties de Suzette Labrousse, voyante originaire de Vanxains. Il crée plusieurs journaux, dans lesquels on suit l'évolution de sa pensée : mariage des prêtres, divorce, attaques contre les anciens évêques, le pape, etc. En août 1793, il répudie la foi catholique et proclame sa foi révolutionnaire. C'est la Terreur. Toutefois il n'hésite pas à compromettre sa vie pour sauver des prêtres et notamment son ancien évêque, M^{sr} d'Albaret. Dans son Journal, il fait un plaidoyer pour sa bienfaitrice « la citoyenne Bourbon, ci-devant duchesse », concluant « je réponds d'elle sur ma tête ». Il se marie, rentre à Périgueux, « déclare abandonner à tout jamais le confessionnel et tout ce qui tient du ministère sacerdotal », devient officier municipal, directeur de l'hôpital, père d'un fils qui sera fait prisonnier en 1814 et dont il n'aura plus de nouvelles. Devenu veuf, il démissionne, se remarie, part pour Paris où il connaîtra une profonde misère. Il ouvre une maison d'éducation (1), devient professeur, commis d'octroi. Il perd sa mère, sa seconde femme; il est abandonné par sa fille. Resté seul, pauvre, vieux, malheureux, il se réfugie à l'institution S^{te}-Périne, où il meurt deux ans après, à 83 ans.

Victime de son orgueil mais sincère, Pontard s'est lancé dans la lutte sans regarder en arrière. Il a blasphémé, mais a été vaincu. Il a vécu dans un temps terrible, ce qui peut en partie excuser ses erreurs.

Dans sa préface, M. Lacape avait dit : « Catholique parlant d'un hérétique, j'ai eu l'outrecuidance de vouloir faire un ouvrage impartial... J'ai étudié Pontard... Je ne le justifierai pas et tenterai de l'expliquer, je plains ce malheureux et demanderai pour lui tous

(1) Voir *Bull. de la Soc.*, 1952, p. 191, le prospectus d'ouverture de cette maison

les pardons. » Il conclut en disant : « Ce fut un homme sincère.. Épuisé par le combat, abattu par l'ingratitude, écrasé par l'âge, il est mort seul, tristement.. Il s'est trompé, il a blasphémé.. Mais il n'a, humainement parlant, commis aucune mauvaise action.. Il n'a ni tué, ni volé, ni dénoncé un adversaire, ni condamné un innocent, il a été secourable.. Et surtout il a été malheureux.. privé d'affections familiales; il est mort seul, abandonné, misérable..

» Et puisque le Seigneur réserve Là-haut une place à ceux qui ont souffert, j'espère et je crois que sa miséricorde aura pitié de cette pauvre âme. »

Albert GRANGER.